Comme l'a montré le débat public de 2003, la piste actuelle de Nantes atlantique est loin de la saturation (cf tableau ci dessous), mais son orientation fait subir des nuisances à la population nantaise et pourrait générer un sentiment d'insécurité lié au survol quotidien de la ville (« seuil de saturation psychologique ? » avancé par Fitoussi).

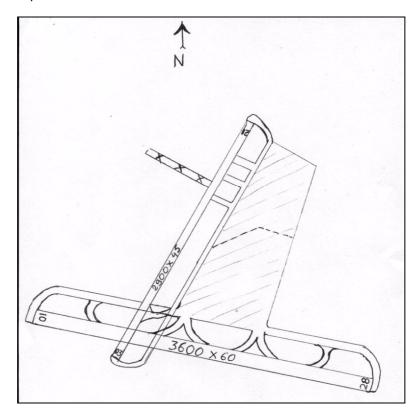
| <b>PISTE ACTUELLE:</b> | trafic en 2005 et | t marge de | progression |
|------------------------|-------------------|------------|-------------|
|------------------------|-------------------|------------|-------------|

|                      | Nombre d'heures<br>d'ouverture de la<br>piste par jour | Nombre moyen de mouvements par heure | Nombre de<br>mouvements par<br>an | Nombre moyen<br>de passagers par<br>vol (emport) | Nombre total de passagers par an     |
|----------------------|--|--------------------------------------|-----------------------------------|--|--------------------------------------|
| 2005                 | 15 h   | 6,4 (13 aux<br>heures de pointe)     | 35 200                            | 60   | 2 100 000                            |
| Progression possible | 15h  | 20                                   | 110 000                           | 60<br>80<br>100                                  | 6 500 000<br>8 800 000<br>11 000 000 |

La piste actuelle, avec l'augmentation constante du nombre de passagers par vol, pourrait suffire à la progression « optimiste » envisagée par les décideurs favorables à NDL. En passant de 60 passagers par avion en moyenne (comme actuellement) à 90, nous atteignons les 9 millions de passagers sur la piste actuelle.

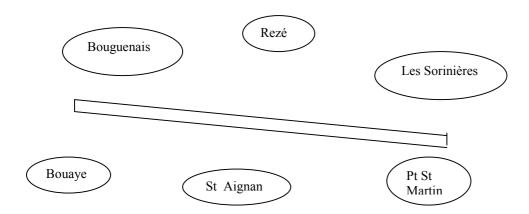
## PROPOSITION DE NOUVELLE PISTE EN REMPLACEMENT DE L'EXISTANTE

Notre proposition est de construire une deuxième piste à Nantes Atlantique, transversale à la piste actuelle, la croisant dans sa partie sud, comme indiqué sur le croquis ci-dessous. Cette nouvelle piste REMPLACERAIT la piste actuelle.

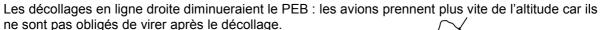


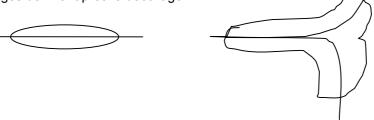
|                | longueur | largeur | orientation  |  |
|----------------|----------|---------|--|--|
| Piste actuelle | 2900 m   | 45 m    | Nord/Est 30° - Sud/Ouest 210°                                      |  |
| Piste proposée | 3600 m   | 60 m    | Est 100° - Ouest 280° (le plus favorable pour les vents dominants) |  |

Cette deuxième piste évite totalement le survol de la ville de Nantes, du bourg de Saint Aignan et de toutes les grosses communes au sud de Nantes : Bouguenais, Rezé, Les Sorinières, Bouaye. La commune la plus proche de l'axe proposé est Pont Saint Martin, les avions ne survoleront pas la commune mais la piste serait à 1 ou 2 km des habitations.



Les trajectoires directes d'approche et de décollage en bout de piste ont un dégagement de 8 km sans survol d'agglomération. Les trajectoires sont droites ce qui permettrait la mise en place d'ILS (balises d'aide à l'atterrissage) dans les deux sens. Il n'y en a que dans un sens pour la piste actuelle (trajectoires non rectilignes). La présence des balises ILS permet aux avions d'atterrir et de décoller avec des pentes de 5 % ou plus, plus fortes qu'actuellement, ce qui est meilleur pour la sécurité et provoque moins de nuisances (les avions sont à basse altitude moins longtemps)





Cette grande piste moderne pourrait accueillir tous les avions existants, y compris ceux de la génération de l'A 380.

Elle serait équipée de structures d'accès rapides permettant une circulation au sol, sans croisement de trajet départ et arrivée des avions, elle répondrait si besoin à une forte cadence des mouvements (40 à l'heure).

## Exemples de capacité d'utilisation de cette piste

| Nombre d'heures   | Nombre moyen de | Nombre de      | Nombre moyen     | Nombre total de  |
|-------------------|-----------------|----------------|------------------|------------------|
| d'ouverture de la | mouvements par  | mouvements par | de passagers par | passagers par an |
| piste par jour    | heure           | an             | vol (emport)     |                  |
|                   |                 |                | 60               | 6 500 000        |
| 15h               | 20              | 110 000        | 80               | 8 800 000        |
|                   |                 |                | 100              | 11 000 000       |
|                   |                 |                | 60               | 9 500 000        |
| 15h               | 30              | 160 000        | 80               | 13 000 000       |
|                   |                 |                | 100              | 16 000 000       |
|                   |                 |                |                  |                  |
| 18h               | 40              | 260 000        | 120              | 31 000 000       |

Remarque : une seule piste permet très facilement de transporter 9 millions de passagers (prévision 2050 pour NDL). D'ailleurs, l'aéroport de Genève a la même configuration que NA actuellement et transporte 10 millions de passagers par an.

Les 15 h d'ouverture par jour permettent (comme actuellement) de garder 9 heures de nuit sans trafic et donc sans nuisances nocturnes. En restant sur des cadences horaires très moyennes, de 20 à 30 mouvements, nous atteignons 110 à 160 000 mouvements par an (32 500 en 2005)

## **AUTRES EQUIPEMENTS AEROPORTUAIRES**

Les terrains sur lesquels se construiraient cette nouvelle piste appartiennent déjà en partie à la D2A (voire CCI ?), en particulier un vaste terrain situé au croisement entre les deux pistes. Si l'évolution du nombre de passagers le rend nécessaire, il serait possible de construire une nouvelle aérogare plus grande dans cet espace et de reconvertir les bâtiments existants, pour le fret par exemple.

Des terrains peuvent être aussi trouvés pour des parkings. Il est par ailleurs possible de construire des parkings à plusieurs niveaux sur les espaces existants (mais plus cher) et surtout de prolonger la ligne 1 du tramway d'une station après la Neustrie pour arriver à l'aéroport et de construire une gare SNCF sur le site, la voie ferrée traversant déjà le site. Ces accès tramway et train favorisent l'accès à l'aéroport sans qu'il soit besoin de voiture et donc de parkings supplémentaires. Cela va dans le sens des recommandations de la commission européenne : favoriser les organisations multimodales.